



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun

Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237)2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : **Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368**

Don IDA n° : 62290

Titre des services :

- **MI n° 14/BEAC/SG/DOP/UGRIF/2019/MI – Services de consultants pour un diagnostic des infrastructures des systèmes de paiement de la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC)**
- **MI n° 15/BEAC/SG/DOP/UGRIF/2019/MI – Services de consultants pour finaliser la méthodologie de développement des stress tests dans la CEMAC et rédiger le cahier de charge de l'outil de collecte et d'analyse des données.**

Bénéficiaire : BEAC (DSMP/DSFABFE)

1. **La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)** a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre des contrats suivants :

2. **Nom des services, mission et qualification des consultants :**

2.1. **Avis n° 14 : Diagnostic des infrastructures des systèmes de paiement de la CEMAC :**
Firme

Brèves descriptions des tâches
<p>Le consultant sera chargé de l'évaluation de l'infrastructure actuelle des systèmes de paiement et de proposer des pistes de modernisation. Il collaborera avec l'ensemble des acteurs (décisionnaires, maîtrise d'ouvrage et exploitants). Il s'agira spécifiquement de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un état des lieux des différents systèmes de paiements mis en place par la BEAC et le GIMAC (Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale) ; - Procéder à une revue de l'ensemble des fonctionnalités et architecture des différents systèmes ; - Procéder à un diagnostic des infrastructures systèmes et réseaux de la BEAC et du GIMAC ; - Procéder à une évaluation du dispositif de redondance et de secours des systèmes de paiement ; - Evaluer la solidité et la fiabilité du système d'informations bancaires de la BEAC et du GIMAC ; - Evaluer la conformité des systèmes en rapport avec les nouvelles normes internationales en la matière (PIFM) ; - Procéder à une analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) des systèmes de paiement de la BEAC et du GIMAC ; - Se baser sur les expériences des régions similaires comme la zone UEMOA en vue de faire des propositions concrètes ; - Formuler des propositions concrètes de mise à jour/évolution/modernisation des systèmes de paiement en

rapport avec les dernières évolutions et normes internationales ainsi que l'évolution du contexte économique et social de la région (mouvements migratoires).

Sous la supervision de la BEAC, les principales missions du consultant consistent à :

1. La production d'un rapport de diagnostic identifiant les principaux défis du fonctionnement des systèmes moyens de paiement gérés par la BEAC et le GIMAC ;
2. La production d'un rapport de benchmark sur les différentes infrastructures de paiement existantes ainsi que leurs forces et faiblesses ;
3. La formulation des recommandations pour l'amélioration/modernisation des systèmes de paiement gérés par la BEAC et le GIMAC.

La durée de la mission pour la phase étude, objet de la présente consultation, est estimée à **huit (8) mois** et la date prévue pour le démarrage est **août 2019**.

Qualifications requises et expérience pertinente pour l'exécution des services

*Les principaux critères de sélection porteront sur la connaissance du secteur financier et des systèmes de paiement ainsi que l'expérience professionnelle avérée au cours des dix (10) dernières années dans la réalisation des missions similaires, en l'occurrence **la réalisation des missions de modernisation des systèmes et moyens de paiement**. La connaissance des systèmes de paiement de la CEMAC est un atout. **Les références des experts clés (Expert en systèmes de paiement et Expert en réseau télécom) ne seront pas évaluées lors de la présélection.***

2.2. Avis n° 015 : Finalisation de la méthodologie de développement des stress tests dans la CEMAC et rédaction du cahier de charge de l'outil de collecte et d'analyse à utiliser dans ce cadre – Consultant individuel

Brèves descriptions des tâches

En vue d'améliorer significativement l'évaluation des risques systémiques pour renforcer le cadre d'analyse macro prudentielle de la CEMAC, **la BEAC envisage de mettre en place un outil permettant d'évaluer l'impact des chocs macroéconomiques sur le système financier sous régional (6 pays de la CEMAC), en particulier sur le système bancaire qui en constitue la principale composante**. Le projet vise donc à développer des macros stress tests, afin d'apprécier la résistance du système financier sous régional par rapport aux chocs macroéconomiques (chute des cours des matières premières, changements d'orientation dans la politique monétaire ou la politique budgétaire, etc.) et en particulier la solvabilité et la liquidité du système financier dans son ensemble.

Sur la base de la maquette préparée par les équipes de la BEAC, le Consultant aura pour mission de :

- évaluer et valider la méthodologie conçue en 2018 par les équipes de la BEAC pour la réalisation des stress tests macro prudentiels dans la CEMAC ;
- examiner les résultats obtenus dans le cadre de l'exercice test ;
- donner un avis sur l'outil à acquérir et rédiger le cahier des charges pour l'acquisition ou le développement de cet outil ;
- effectuer les actions de formation requises ;
- proposer des axes de renforcement des capacités ;
- participer aux travaux de rédaction d'un guide méthodologique jusqu'à sa finalisation.

La durée de la mission pour la phase étude, objet de la présente consultation, est estimée à **cinq (5) mois** et le démarrage est prévu pour **juillet 2019**.

Qualifications requises et expérience pertinente pour l'exécution des services

Le Consultant doit avoir un diplôme d'étude supérieure dans les domaines de la finance, l'économie, l'informatique ou tout autre diplôme équivalent et disposant d'une expertise avérée en matière de stabilité financière. Il doit avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années, des travaux de conception dans le domaine recherché, notamment l'accompagnement dans les développements des stress tests dans des environnements similaires. La connaissance de l'environnement économique, financier et bancaire de la CEMAC est un atout.

Les termes de référence (TDR) donnant les détails de chacune ces missions peuvent être consultés sur le site web de la à l'adresse www.beac.int.

3. **L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la COBAC**, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente susvisées pour l'exécution des services (CV, brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des de projet d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.
5. Pour l'avis n° 014, une **Firme (cabinet)** sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur les Qualifications des consultants** telle que décrite dans le «Règlement». S'ils le souhaitent, les candidats peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Pour les avis n° 015, un **Consultant individuel** sera sélectionné selon la méthode de sélection pour les **Consultants individuels** telle que décrite dans le «Règlement».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard **le 21 juin 2019 à 15 heures** (heures locales).

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant Monsieur le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1208, Email : adoum@beac.int copie à ahmed@beac.int (AMI 14) et belibi@beac.int (AMI 15)

Yaoundé, le 29 mai 2019

Le Coordonnateur du Projet